

Informations de base	
2024/2668(DEA) DEA - Procédure d'acte délégué	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Établissement des règles détaillées pour le maintien de la navigabilité des systèmes d'aéronefs sans équipage à bord certifiés et de leurs composants, et relatif à l'agrément des organismes et des personnels participant à ces tâches Subject 3.20.01 Transport aérien de personnes et frêt 3.20.01.01 Sécurité aérienne	

Événements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
13/03/2024	Publication du document de base non-législatif	C(2024)01569	
13/03/2024	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 2 mois		
10/04/2024	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
21/05/2024	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		